



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 016-24

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 15 avril 2024, le *Règlement 016-24 relatif aux travaux de sécurisation du boulevard des sucreries et prévoyant un emprunt de 1 000 000 \$.*

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 23 mai 2024.

Il peut être consulté au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 6 juin 2024

**La greffière,**

**ME GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE**